

# Présentation

**D**epuis l'émergence de la nouvelle politique sociale, la question de la réorganisation et de la rationalisation de l'intervention sociale est devenue une préoccupation croissante de la politique publique. Celle-ci accorde beaucoup d'importance à l'ancrage, à la valorisation territoriale, aux décroissements et aux synergies de partenariat local.

Cette nouvelle configuration repose sur le redéploiement des alliances entre acteurs qui "s'ignoraient" jusqu'alors et dont l'objectif est de permettre une régulation intersectorielle des actions menées là où traditionnellement on se contentait de produire une superposition de systèmes non intégrés entre eux.

Dès lors, on assiste depuis les années 1990 au développement d'un certain nombre de politiques et d'expériences dites d'intervention globale et transversale en direction de publics de plus en plus hétérogènes et composites. L'ambition est de rompre avec l'approche sectorisée et catégorisée elle-même, de faire intervenir un ensemble de représentations de différents secteurs sur un objectif commun, au bénéfice de catégories sociales ancrées sur un territoire d'appartenance.

On peut d'ores et déjà mettre en exergue un certain nombre de questions auxquelles il faudra apporter des éléments d'analyse et de réflexion.

- La mise en place des politiques transversales s'inscrit-elle dans le processus de rupture avec les politiques sectorielles ou bien consiste-elle en une redéfinition, voire une juxtaposition, de plusieurs secteurs ?
- Sur quel cadre référentiel reposent les politiques transversales ?
- Les politiques transversales des pouvoirs publics favorisent-elles l'émergence de telles collaborations
  - par leur dispositif réglementaire et législatif ?
  - par les pratiques de leur administration ?
  - par les processus consultatifs qu'elles mettent en place ?

- Sur le plan des pratiques sociales transversales, observe-t-on de la complémentarité, de la concurrence, de l'indifférence entre les partenaires locaux ? Pour quelles raisons ?

Au-delà du simple inventaire des politiques transversales existantes et des lacunes, il s'agira donc de pointer des lieux et de décrire les conditions dans lesquelles des synergies efficaces semblent pouvoir se développer en quantité comme en qualité.

Abordant ces questions sur la sectorisation du social et la politique transversale, huit contributions apportent des éclairages différents autour de cette thématique.

À partir de la nouvelle configuration de l'action sociale publique, Mejed Hamzaoui nous propose une analyse critique des contours et des limites du passage d'une politique sociale sectorielle à une politique transversale.

L'article de Denis Bourque repose sur l'analyse des pratiques de concertation au Québec. L'auteur nous montre l'ambivalence de la question de la concertation qui est porteuse de démocratisation, mais aussi d'instrumentalisation d'une gestion centrée sur le désengagement ou le non-engagement de l'État.

Partant du concept "biopouvoir" de Michel Foucault, Jean-Pierre Tabin s'interroge sur l'apparition des politiques transversales en Suisse. Cette apparition implique la mise en œuvre de nouvelles technologies de pouvoir, par exemple dans le domaine de la réinsertion professionnelle et dans celui de l'intégration des personnes de nationalité étrangère.

Dans une perspective de sociologie politique de l'action publique, Michail Lebrun nous propose d'interroger les concepts en vogue de "gouvernance" et de "politiques transversales" au travers d'un dispositif initié par le Gouvernement wallon: le "plan Marshall" pour la Région wallonne.

S'appuyant sur une recherche exploratoire, Michel Sylin a dressé un inventaire et a dessiné des bases d'une réflexion sur les possibles en matière de gestion des synergies locales au niveau des organisations de la Communauté française de Belgique.

La contribution de Lise Monneraud se propose, à partir d'une réflexion menée sur le secteur sanitaire en France, d'apporter des éléments d'analyse, d'une part, sur les frontières de l'action sanitaire qui

tendent aujourd'hui à se brouiller et, d'autre part, sur les collectivités territoriales qui s'y impliquent mais sans revendiquer pour autant une véritable compétence réglementaire en la matière.

Par l'analyse des pratiques existantes, Loubna Ben Yaacoub révèle les ambitions et les ambiguïtés du décret relatif à la cohésion sociale qui encadre des initiatives en faveur du "vivre ensemble" dans les quartiers fragilisés de Bruxelles.

**Mejed Hamzaoui**

Président de l'Institut des sciences  
du travail, Université libre de  
Bruxelles, Belgique